17
Travaux Interdisciplinaires et Plurilingues

Jean-Jacques Briu (éd.)

Terminologie (II): comparaisons, transferts, (in)traductions

Terminologie (I): analyser des termes et des concepts

Peter Lang

Travaux Interdisciplinaires et Plurilingues

Lorsqu'il s'agit de traduire des éléments de nomenclatures spécialisées, des unités linguistiques ou les concepts qui y sont attachés, on ne peut faire l'économie d'une analyse multiple du sens. Si les dictionnaires généraux sont impuissants à fournir des traductions utilisables et si les nomenclatures spécialisées sont inadéquates, c'est que le sens des mots est souvent complexe, participant de divers systèmes eux-mêmes complexes et que le travail d'analyse n'a pas été suffisamment développé. Parce que chaque langue est en interrelation nécessaire avec une «culture», réseau hypercomplexe de formes et de valeurs particulières, le problème de la correspondance se manifeste tout autant du côté linguistique dans la traduction ou l'intraduction, que du côté culturel dans la transculturalité.

Les contributions présentées à l'occasion d'un colloque international de terminologie en octobre 2010 à Paris Ouest Nanterre éclairent ces dimensions dans les domaines du droit, de la philosophie, de la presse et de la linguistique. Les études sont menées à partir d'une pluralité de langues: le français, l'allemand, l'espagnol, le latin et le grec, l'arabe et le russe.

Jean-Jacques BRIU est professeur de linguistique à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense et traducteur de l'allemand. Il a traduit les ouvrages de Leo Spitzer *Etudes sur le style. Analyses de textes littéraires français. 1918-1931 (2009) et Traque des mots étrangers, haine des peuples étrangers. 1918* (à paraître) ; il a publié en 2011 chez Peter Lang *Terminologie (I) : analyser des termes et des concepts*.

Terminologie (II): comparaisons, transferts, (in)traductions

Travaux Interdisciplinaires et Plurilingues

Vol. 17

Collection placée sous la direction
de Yves Hamant et Brigitte Krulic

PETER LANG
Bern • Berlin • Bruxelles • Frankfurt am Main • New York • Oxford • Wien

Jean-Jacques Briu (éd.)

Terminologie (II): comparaisons, transferts, (in)traductions

PETER LANG
Bern • Berlin • Bruxelles • Frankfurt am Main • New York • Oxford • Wien

Information bibliographique publiée par «Die Deutsche Nationalbibliothek»
«Die Deutsche Nationalbibliothek» répertorie cette publication dans la «Deutsche Nationalbibliografie»; les données bibliographiques détaillées sont disponibles sur Internet sous ‹http://dnb.d-nb.de›.

Cet ouvrage est publié grâce au soutien financier du CRPM
(Centre de Recherche Pluridisciplinaire Multilingue, EA 4418)

Réalisation de la couverture: Thomas Jaberg, Peter Lang SA

ISBN 978-3-0343-1055-0 E-ISBN 978-3-0352-0116-1
ISSN 1663-9367

© Peter Lang SA, Editions scientifiques internationales, Bern 2012
Hochfeldstrasse 32, CH-3012 Bern
info@peterlang.com, www.peterlang.com, www.peterlang.net

Tous droits réservés.
Réimpression ou reproduction interdite par n'importe quel procédé, notamment par microfilm, xérographie, microfiche, microcarte, offset, etc.

Imprimé en Suisse

Cet ouvrage est publié avec le soutien du CRPM (EA 4418),
Centre d'Etudes Pluridisciplinaire et Multilingue
de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense (France).
Directrice : Pr. Brigitte KRULIC

Table des matières

Présentation : ni les lexèmes ni les termes ne sont
des pièces précises de systèmes parfaits 1
Jean-Jacques BRIU

La terminologie au risque de la traduction 11
Jean-René LADMIRAL

La traduction, métaphore nietzschéenne de la « grande politique » ... 21
Brigitte KRULIC

Le concept de « *Erdichtung* » chez Nietzsche 33
Angèle KREMER-MARIETTI

Un cas d'« intraductibilité » :
Le concept de « Droit » en arabe 41
Raymond KASSIS

(In)comparabilité et (in)traductibilité des droits 61
Sylvie MONJEAN-DECAUDIN

Dans l'approche interculturelle :
ce que le terminologue doit au traducteur 85
Héba MEDHAT-LECOCQ

De la diversité des langues (grec et latin) à la diversité
de signification : des Stoïciens à Cicéron 103
Maria PROTOPAPAS-MARNELI

Dénomination et terminologie : paradoxe et babélisme 115
Gérard PETIT

Le phénomène de substitution lexicale dans la terminologie économique et commerciale allemande 137
Marie-Laure PFLANZ

Le concept pseudo-nouveau de « *cluster* » : un exemple de rupture mémorielle 159
Christian TREMBLAY

Une sémantique brûlante : forme et sens dans nos langues à propos du terme anglais *brand*, « marque commerciale » 177
Serguei SAKHNO

Instabilité terminologique et traductologique dans le domaine de la chimie organique 197
Sandrine PERALDI

« *care* » : une intraduction politique de l'anglais 217
Jean-Jacques BRIU

Ni les lexèmes ni les termes ne sont des pièces précises de systèmes parfaits

Jean-Jacques BRIU
Professeur, Université Paris Ouest Nanterre La Défense
CRPM, EA 4418

On voudrait que les composants lexicaux des langues fussent entre elles comparables, ressemblants, similaires, analogues, équivalents, synonymes, identiques, échangeables, unitaires, stables, biunivoques, traduisibles, numérisables, catalogables, bref, qu'ils fussent *des pièces précises de systèmes parfaits*. Hélas… Les composants lexicaux existent parfois dans telle langue et pas dans telle autre ; quand ils existent ils ne possèdent que l'une ou l'autre des qualités énumérées, certains plusieurs, mais d'autres pratiquement aucune. Le rapport entre les composants lexicaux des langues n'est pas direct ni simple ; il suffirait sinon de mettre en connexion deux dictionnaires différents pour convertir une langue dans une autre, ce que croient seulement les vrais naïfs. Dans toute langue les composants lexicaux sont conditionnés par le temps et même par la géographie, sont dépendants de situations individuelles, sociales, de normes d'usage et de codes. Mais ils dépendent aussi d'un domaine : environnement, profession, technique, spécialité et d'un niveau de maîtrise de la langue qui est un niveau « socio-culturel ». Comme la langue est outil et produit d'activité, son organisation, comme autant d'empreintes complexes, est marquée par des systèmes et sous-systèmes sémantiques et syntaxiques, c'est-a-dire de sens, de connexions et de combinaisons de sens et de formes.

Parce qu'une langue système hypercomplexe et particulier est en interrelation ininterrompue et nécessaire avec ce qu'on nomme globalement une « culture », réseau hypercomplexe de formes et de valeurs particulières, le problème de la correspondance et de la communication se manisfeste tout autant du côté linguistique dans la traduction

– la traductibilité, l'intraduction – que du côté culturel dans la transculturalité. Il apparaît comme idée centrale que, quel que soit le domaine dans lequel ils sont utilisés, termes et concepts n'existent que dans des sociétés particulières, des cultures particulières et dans des langues particulières. Ainsi se trouvent naturellement liés entre eux les « transferts de concepts », l'intraductibilité et les problèmes de la terminologie multilingue.

La difficulté à traduire certains concepts met en évidence les conditions d'émergence des institutions politiques et sociales, les inflexions des cultures politiques particulières, mais aussi les difficultés et malentendus à surmonter dans la perspective d'une « identité » européenne partagée. Elle nécessite d'approfondir l'origine, les enjeux et les applications contemporaines des problèmes linguistiques, politiques et culturels relevant des relations entre faits de langue, faits de pensée et pratiques. En effet, si des termes et des concepts ne sont pas directement traduisibles d'une langue à l'autre, c'est qu'ils ne sont pas directement transposables d'une histoire, d'une culture, d'une société à l'autre et que par conséquent leur sens, leurs référents et leur praxis diffèrent[1]. On soumettra termes et concepts à une analyse comparative qui croise et confronte les approches et des discours disciplinaires du droit, de l'économie, des sciences du langage, de l'histoire, de la philosophie politique, de la sociologie…

Définie *a minima* comme l'organisation des lexiques (particuliers) de domaines sociaux (spécialisés) et la traduction internationale de ces lexiques, la Terminologie[2] est une discipline en expansion, de

1 Voir par ex. Barbara Cassin, *Vocabulaire européen des philosophies. Dictionnaire des intraduisibles*, Le Seuil, 2004 ; J. Leenhardt et R. Picht (dir), *Au jardin desmalentendus*, Actes Sud, 1997 ; R. Kosellek et W. Conze (dir), *Geschichtliche Grundbegriffe,* Klett-Cotta, 1972-1997.

2 Elle commence à s'inscrire dans l'histoire au 18e siècle avec les travaux de classifications lexicales de Leibniz, Lavoisier et Linné (1735) et plus décisivement au 19e siècle, d'abord avec W. Whewel, le premier à employer le mot« *terminology* » dans *History of the Inductive Sciences* (1837), puis lors des congrès scientifiques internationaux des botanistes en 1867, des zoologues et-des chimistes en 1889. On sait l'importance des travaux de l'Autrichien Wüster

plus en plus servie par le traitement informatique des corpus, et sollicitée notamment par de nombreux secteurs techniques et commerciaux. La Terminologie ne cesse de poser des problèmes quant à ses objectifs et ses modes opératoires. Vise-t-elle à établir des nomenclatures – des nomenclatures monolingues, bilingues (dont obligatoirement l'anglais) ou plurilingues ? Est-elle nomenclature(s) d'une discipline, d'un domaine spécifique (droit, médecine, commerce, etc…)? Cherche-t-elle à systématiser une nomenclature en définissant la dénomination des objets-référents de la discipline ? Est-elle organisation pluridisciplinaire du sens du vocabulaire d'un technolecte ? Doit-elle prendre en compte phraséologie et syntaxe (comme dans les modèles de Melçuk ou de Fillmore). De nombreuses unités lexicales (mots, lexèmes, termes) ne sont pas simples mais (très) complexes dans la mesure où elles sont relatives à une histoire, une société, des institutions, des pratiques, des cultures différentes ou fortement différenciées d'un pays à l'autre. Les difficultés d'interprétation et de traduction(s) sont donc assez fréquentes. Pour tracer des hiérarchies entre les champs d'étude, nous dirons qu'une situation culturelle ET linguistique donnée constitue le champ englobant à l'intérieur duquel se situent des domaines donnés avec leurs terminologies. Ces dernières prennent sens au sein de réseaux, de corpus et de pratiques ; termes et concepts n'appartiennent pas à des listes monodisciplinaires, mais à des systèmes pluridisciplinaires. Leur (non)traduction est une opération (inter)linguistique complexe de nature (inter)culturelle. Notre visée est principalement descriptive et non normative. L'aspect culturel de l'analyse d'un terme / concept est essentiel avec ses références caractérisantes : quelle époque, quel auteur, quelle doctrine ? la vérification documentaire : dans quels textes, corpus, quels contextes, quelle acception, quelle jurisprudence… ?

Mais l'analyse d'un terme / concept et la question de sa traductibilité, critère de la complexité, n'ont de solution(s) qu'en appui sur l'analyse comparative de deux langues au moins (dont le français et

---

dans une perspective de standardisation (1880) et de l'Allemand Tönnies prenant en compte la sociologie (1899).

une autre langue) et donc, forcément, sur l'analyse de deux cultures, expériences, pratiques et histoires… Il faut retenir les significations d'un discours spécialisé, mais aussi celles de la langue commune, les métaphores, la phraséologie, les collocations, les stéréotypes, la polysémie… Comment organiser les significations : en hiérarchies (hypéronymes et hyponymes), arbres, associations, réseaux…? L'approche doit-elle être surtout sémasiologique, allant des significations du terme / concept à l'objet (plutôt qu'onomasiologique : trajet du concept ou de l'objet aux termes) ? En liaison avec la contextualisation et avec les applications, chaque entrée réclame non des « exemples », mais une bibliographie, une sorte de réseau encyclopédique. La concordance interculturelle, interlangues, peut être problématique. Les termes généraux / complexes / abstraits, les concepts, mais aussi les termes tout à la fois relatifs à une époque, un système, un réseau, une langue, une pratique, etc… n'ont jamais un sens biunivoque bien fixé ; ils ne sauraient donc relever d'un traitement sur le modèle d'un vocabulaire ou du dictionnaire. Ils sont le support de *plusieurs* sens donnés qui réclament une analyse comparatiste selon plusieurs critères, une analyse *pluridisciplinaire*.

Jean-René Ladmiral, un des fondateurs de la traductologie française, pointe dans son article introductif intitulé « La terminologie au risque de la traduction » l'illusion de l'idéal de lexicalisation en terminologie, entre autres en raison d'une fréquente polysémie. Le trducteur est déjà confronté à la difficulté d'isoler une unité terminologique que l'auteur traite sous l'aspect du « problème de quoddité ». Parce qu'on a toujours affaire à des « langues-cultures », la traduction est souvent oblique et non directe, et le choix est souvent alternatif entre surtraduction et soustraduction. Mais l'intraduisibilité est, pour J.-R. Ladmiral « un horizon de la traduction qui lui est immanent ».

Nietzsche note dans ses écrits des réflexions paradoxales sur les rapports entre sa langue maternelle, les langues étrangères et la / les culture(s). A son sens, la « traduction » exprime l'idée d'un dépassement des espaces culturels et linguistiques capable de « re-lier les peuples » ; elle participe ainsi de la « grande politique », remède effi-

cace contre la maladie démocratique et nationaliste du siècle que s'efforcent de surmonter les « esprits libres ». Traduire, au sens de Nietzsche, c'est poser un nouveau rapport au sens qui exclut toute clôture sur une langue donnée, notamment la langue maternelle. **Brigitte Krulic** montre comment la traduction constitue une « métaphore nietzschéenne de la « grande politique ».

Angèle Kremer-Marietti fait du concept de « *Erdichtung* » chez Nietzsche, équivalent fr « fiction », une analyse linguistique et philosophique ; *Erdichtung* est en effet un terme d'une forte densité sémantique, dérivé de composants eux mêmes assez originaux *dicht, dichten, Dichtung*, se distinguant des pseudo-synonymes d'emprunt *Fiktion* et *Phantasie* ; *Erdichtung* est fait d'une « véritable superposition de strates significatives ». Sa signification, souvent ambiguë voire paradoxale, se dégage seulement par un travail d'interprétation ; il consiste à relativiser le terme dans divers contextes et réseaux d'idées, tels la représentation, la réalité, le pessimisme, la création, mais il consiste aussi à l'opposer à d'autres systèmes philosophiques, notamment à celui de Kant.

Raymond Kassis réexamine le fondement philosophique de la traductibilité et met en exergue quelques difficultés remarquables de mots inexistants dans une langue ou ambigus ou de textes-source offrant déjà une pluralité d'interprétations. Comment dire à un autre ? Il applique la question de l'intraductibilité au droit en général et en particulier au concept de « Droit » en arabe qu'il est difficile, voire impossible de dégager d'un cadre transcendant et religieux de lois divines. Sous l'aspect de la justice, de la propriété, de l'avoir-raison, de la vérité, la langue / culture arabe distingue au moins cinq termes pour exprimer le concept de « Droit ».

La traduction juridique et le droit comparé procèdent tous les deux, par comparaisons entre les langues et entre les ordres juridiques : on compare des notions juridiques nées dans des contextes, des systèmes et des pratiques différents ; pour traduire, on compare ces notions *au sein* de systèmes différents – lexicaux, syntaxiques, culturels – de deux langues différentes. **Sylvie Monjean-Decaudin**, sous le titre « (In)comparabilité et (in)traductibilité des droits », explique que

le comparatiste qui doit rendre intelligible un droit formulé dans une autre langue constate le caractère indissociable de l'étude juridique comparative et de la traduction. A l'inverse, toute traduction juridique nécessite une comparaison des droits. Le *recurso de reforma,* recours ordinaire de la procédure pénale espagnole, sert d'illustration aux difficultés de méthode et de pratique de la traduction juridique.

Héba Medhat-Lecocq explique que le terminologue doit au traducteur une indispensable approche interculturelle. La langue de spécialité est une langue naturelle et comme la langue commune elle est soumise à l'interaction avec l'extralinguistique : le monde, la société, la culture. Elle porte, par conséquent, toutes les charges culturelles, directes ou implicites, dont l'auteur essaye de rendre compte en prenant un exemple dans trois domaines : objet technique, architecture et management ; elle observe et compare les composants sémantiques et culturels de termes français et arabe.

Maria Protopapas-Marneli montre la difficulté théorique de l'expression et de la traduction du grec au latin, en particulier les difficultés éprouvées par Cicéron à rendre les Stoïciens. Ceux-ci ont forgé des mots nouveaux lorsque la langue ne leur offrait pas les moyens d'une analyse suffisante de la réalit. Cicéron, lecteur de Zénon, s'en étonne. Conscient du travail qu'est la traduction, il reconnaît son insuffisance lorsqu'il s'agit de rendre les mots nouveaux des Stoïciens ; il se trouve confronté aux déficits du latin mais aussi au problème de l'intraduisible. Les Stoïciens sont très sensibles à la précision dans le discours. Ils dénoncent barbarismes et solécismes et préconisent comme qualités du langage la concision**,** la grécité, la clarté, la brièveté, la convenance, la construction. Cicéron hésite à les traduire et s'en prend aux traducteurs qui inventent des mots nouveaux afin de transposer les termes grecs en latin. Or traduire, c'est respecter le texte à traduire, mais aussi, involontairement, céder le pas à sa propre imagination afin de se réconcilier avec l'inconnu.

L'objet de l'article de **Gérard Petit** est de proposer un examen de la notion de *dénomination* en Terminologie et de pointer les déficits de cohérence que pose sa gestion dans le champ terminologique. Après avoir précisé la visée théorique, l'auteur aborde la situation

paradoxale de la dénomination dans le paradigme terminologique. Une seconde partie, qui focalise sur des référentiels terminographiques disponibles en ligne, est consacrée aux relations entre dénomination et standardisation, cette dernière étant envisagée sous l'angle de la normalisation industrielle. Le corpus de référence est emprunté au domaine hautement spécialisé de l'Énergie nucléaire.

Marie-Laure Pflanz étudie le phénomène de « Substitution lexicale dans la terminologie économique et commerciale allemande » depuis une cinquantaine d'années. Elle met en exergue la façon dont un terme d'emprunt anglo-saxon s'impose en allemand là où un propre terme est déjà présent, ainsi que l'évolution sémantique qui découle de la présence du terme d'emprunt qui – au moins provisoirement – forme un doublon avec le terme allemand. L'auteur examine sur une série de doubles occurrences extraites du magazine économique allemand *Capital* les conséquences sur le plan lexical puis lexicographique.

Christian Tremblay examine le concept pseudo-nouveau de « *cluster* » – étym. agglutination d'éléments de toute nature – dont le sens varie dans ses divers domaines d'emploi : économie, urbanisme, informatique, navigation, génétique… François Perroux a énoncé et théorisé en économie des territoires les concepts de *pôle de croissance* et de *pôle de développement*. Ils ne sont donc pas comme on le dit une application française du concept de *cluster*, qui serait la norme. Le terme *cluster* est un exemple caractéristique d'un phénomène langagier manifestant un effet de domination dans la circulation internationale des concepts. Avec *cluster* on prend pour nouveau un concept qui a 50 ans d'existence et qui est « un exemple de rupture mémorielle ». Sa traduction dans les instances de l'UE est statistiquement intéressante.

L'objet de l'article de **Serguei Sakhno** est l'analyse du terme anglais *brand,* « marque (de fabrique), marque commerciale ; image de marque », dans une optique de sémantique diachronique comparée. Il s'intéresse en synchronie et en diachronie à la motivation du terme et aux champs lexico-sémantiques correspondants. Il conduit ses analyses dans différentes langues : anglais, français, allemand, russe,

établissant des parallèles historico-sémantiques dans l'examen étymologique et dans la description de la forme interne de tel ou tel mot. A propos de *brand*, les familles lexicales et étymologiques montrent le lien entre *marque, feu, bétail, richesse, brûler, brader, bouillonner et remuer*, mais également entre ces termes français et les analogues anglais, allemand et russe.

Sandrine Peraldi met en question cette évidence admise que les dénominations des objets scientifiques et leur traduction est précise et stable à l'extrême. Elle montre que dans dans le domaine de la chimie organique il existe bien une « instabilité terminologique et traductologique ». On estime souvent que le traitement terminologique de domaines techniques ou scientifiques, de par leur degré élevé de spécialisation et leur vocabulaire normé, s'avère moins problématique que celui des sciences humaines et sociales (droit, sciences économiques, psychologie, etc.) davantage sujettes aux interactions culturelles et interculturelles, induisant de nombreuses ambiguïtés lexicales et conceptuelles. En revanche, les sciences exactes (chimie, physique, sciences du vivant, etc.) s'articuleraient *a priori* autour de concepts techniques et objectaux, facilement identifiables puisque tangibles d'un point de vue scientifique et donc facilement intégrables dans un réseau notionnel. La chimie, en particulier, est dotée d'une nomenclature standard et mondialement reconnue, d'un organisme de normalisation, laissant présager un traitement terminologique plus homogène. Et pourtant…

A propos du mot « *care* », **Jean-Jacques Briu** observe « une intraduction politique de l'anglais ». En l'absence d'un (seul) terme français qu'on voudrait adéquat à l'idée, au concept ou/et à la réalité particulière de *care* – pas seulement dans son acception et son usage dans la langue commune, mais aussi dans le *sens interprété* par des sociologues, féministes, politiques américaines. On ne traduit *pas vraiment*, mais on risque, suggère plusieurs lexèmes de sens approchant, voire grossièrement synonymes. Enfin, à défaut de proposer, de retenir un terme substitut qui soit réversible à tout coup, angl-fr et fr-ang, on se livre à une analyse soit de l'interprétation américaine qu'on trouve dans diverses publications, soit de *réalités* sociales et/ou poli-

tiques des Etats-Unis ou d'Europe. C'est ce mouvement d'approche complexe et diffuse cherchant à dénommer sans y parvenir jamais tout à fait avec un terme que l'on voudrait parfait, i. e. de sens précis, non ambigu et utilisable dans une traduction réversible que l'auteur appelle *(in)traduction*, plutôt qu'intraductibilité.

La terminologie au risque de la traduction

Jean-René LADMIRAL
Maître de conférences, HDR, Université Paris Ouest Nanterre
Directeur du Cratil à l'ISIT

au regretté Louis Guilbert

1. Liminaire

Comme on sait, le phénomène terminologique va à lexicaliser le langage, à l'éclater en mots en soi, qui tendent à devenir les atomes ontologiques constitutifs d'un langage. Ayant accédé au statut de termes, ces mots renvoient alors à des concepts qui devront faire l'objet d'une définition précise et rigoureuse – à la différence de ce qu'on appelle parfois des « notions », ces dernières étant (encore) affectées d'un certain flou qui, au-delà de leur déficit en matière de rigueur conceptuelle, leur confère par ailleurs une vertu heuristique. C'est pourquoi je me permettrai de récuser l'emploi du terme de « notion » en terminologie, en dépit de certaines consignes de normalisation internationale. Quoi qu'il en soit, les termes deviennent de surcroît les éléments d'une architectonique des concepts que sous-tend la logique d'une construction théorique plus ou moins axiomatisée. Corollairement, il est censé s'établir une concordance biunivoque entre « mots » et « concepts » : à chaque signifiant-mot doit correspondre un signifié-concept et un seul, et réciproquement. Dans cet esprit, les termes seront radicalement désambiguïsés.

Ça, c'est l'idéal méthodologique de la discipline terminologique. Au bout du compte, cela revient à désidiomatiser, à « délinguisticiser » la langue. On a là un travail d'endiguement terminologique des flots de la langue dans sa profusion sémantique et syntaxique, phraséologique et stylistique, pragmatique et diachronique, etc. Mais

il y a bien des fissures dans ces digues du curement des puits et des rivières du vocabulaire. C'est justement ce qui met en question, sinon en difficulté, la terminologie pure et dure ; et c'est ce qui nous intéresse ici. D'abord, d'une façon générale, il est bien clair qu'il ne saurait être question de lexicaliser et de terminologiser la langue, c'est-à-dire de la réduire à une pure et simple nomenclature, comme nous l'a rappelé Saussure notamment – et ce, même s'il apparaît que cette illusion simpliste correspond à la « philosophie spontanée » (Althusser) de bien des gens touchant le langage[1]... Il convient de ne jamais perdre de vue la nature proprement idiomatique de nos langues (si je puis me permettre cet effet de redondance étymologique) : en écho à une formule chère à mon regretté Maître de Heidelberg Fritz Paepcke *(die Sprache in ihrer Sprachlichkeit...)*, c'est ce que j'appelle moi-même *l'axiome d'idiomaticité.* Cela dit, il est vrai aussi que le phénomène terminologique constitue l'une des tendances inhérentes au langage, tout particulièrement en français.

2. Du mou dans la termino…

Toujours est-il que les « fuites » qui relativisent l'effort de canalisation terminologique de la langue sont nombreuses et se situent à différents niveaux. Là comme ailleurs, on est amené à constater notamment des effets de « *glissendo* métonymique » entre acceptions très proches, si proches qu'elles tendent à se confondre. A vrai dire, cela ne fait pas problème pour les spécialistes, qui sont les usagers d'une terminologie : de fait cela n'apparaît que dans la logique excessivement fine d'une acribie de l'analyse descriptive. Pour filer la métaphore à laquelle j'ai eu recours, je dirai qu'il n'y a là que les phéno-

1 C'est une des formes que peut prendre *l'illusion terminotogique* que j'ai critiquée dans mon livre : *Traduire: théorèmes pour la traduction,* Paris, Gallimard, 420, col. Tel, n° 246,p. 222.

mènes évanescents d'un « ruissellement » sémantique minimaliste qui permettent à peine de parler de polysémie et qui n'ont pas lieu de retenir notre attention ici.

En revanche, il y a indéniablement de nombreux cas de *polysémie* bien marquée en terminologie. Ainsi est-ce le même terme de *projection* qui est utilisé par la géométrie dans « espace » et en psychanalyse. Sans parler des divers usages techniques qu'il en est fait, ni des éventuelles aberrations relevant d'un prétendu « art contemporain »... De tels recoupements *(overlapping)* sont monnaie courante dans la langue générale, ce qui nous rappelle incidemment que le cordon ombilical n'est jamais coupé entre elle et les terminologies qui s'en sont dégagées. Surtout, ces recouvrements ponctuels ne présentent aucun inconvénient dans la mesure où on a affaire à des spécialités très différentes et où il n'y a guère de confusion possible. Si l'on entend sauvegarder la pureté « disciplinaire » du modèle terminologique, on sera fondé à poser qu'il s'agit *d'homonymies* autant et plus que de polysémie. En cela, on rejoint là une problématique plus générale touchant la sémantique des concepts et notions de grande amplitude, comme dans le cas des « philosophèmes », par exemple.

Il convient d'écarter la question des *glissements métaphoriques* auxquels pourront être sujettes certaines unités terminologiques. Il n'y a là rien que de très courant, et qui nous fait sortir des limites de la terminologie *(stricto sensu)*. A moins bien sûr que la métaphorisation d'un terme ne soit elle-même au principe de la détermination néologique d'une nouvelle entité terminologique dans telle ou tel!e discipline, qu'il s'agisse de la discipline d'origine ou d'une autre. C'est ce qu'on a pu constater parfois dans les emprunts qu'il arrive aux sciences humaines de faire à partir des sciences exactes, comme l'a mis en lumière et stigmatisé d'une façon excessivement polémique l'affaire Sokal-Bricmont. De même, je renonce à thématiser ici la trop vaste problématique de ce que j'appelle la *troisième articulation du langage* sous ses différents aspects : lexies, locutions, phraséologèmes et autres figements...

Toutes ces différentes questions pointent autant de fissures dans les murs de l'endiguement terminologique, par lesquelles la fluidité de

la langue revient s'insinuer et tend à éroder la rigueur systématique imposée au vocabulaire pour en faire une terminologie. Mais sans doute est-ce la *traduction* qui constitue l'opération qui met le plus directement en cause la clôture terminologique du lexique. C'est particulièrement évident avec les apories de l'*in-traduisibilité,* qui nous rappellent à la contingence idiomatique radicale de nos langues et qui semblent marquer des limites infrangibles à leur domestication terminologique. Sans aller jusque-là, l'échéance de la traduction représente déjà en elle- même un défi qui conduit à problématiser le phénomène terminologique et à en explorer les limites. Au reste, l'intraduisibilité n'est pas le contraire de la traduction : elle en est la limite asymptotique, qui revêt une valeur paradimatique de ce qu'elle est au bout du compte. L'intraduisibilité est un horizon de la traduction, qui lui reste immanent – un peu comme la mort fait partie de la vie, finalement ...

3. Le théorème de quodité terminologique

Dans une perspective restrictivement terminologisante, 1a traduction reviendrait à permuter les mots-signifiants d'une langue à une autre, de la langue-source (Lo) à la langue-cible (Lt), en maintenant la permanence des signifiés-concepts, qui ne s'en trouverait nullement affectés. Paradoxalement, c'est ce qu'a pu sembler penser une personnalité marquante de la traduction comme Danica Seleskovitch quand, dans un souci de simplification pédagogique, elle a eu recours à la métaphore de la brioche aux raisins pour caractériser la traduction (et l'interprétation). Dès lors que la brioche sort du four, la cuisson (figurant l'opération traductive) y a transformé complètement la pâte (qui représente ici la texture langagière du message), alors qu'on y retrouve les raisins – qui représentent notamment les items terminologiques du texte. En fait, comme on sait, les choses ne sont pas toujours aussi simples. D'ailleurs, après la cuisson, les raisins sont-ils vraiment restés ce qu'ils étaient?

Et d'abord : comment isoler une unité terminologique ? La question n'est pas de pure forme, académique. On verra qu'elle se pose réellement pour le traducteur, dans sa pratique. Un terme *(terminus technicus)* se matérialise au plan du signifiant: c'est une séquences de signes graphiques sur le support papier d'un texte (et/ou sur écran), ou alors une suite de phonèmes dans la communication orale. Il est alors repéré comme tel dans la mesure et/où il est répertorié dans la nomenclature d'une discipline ou d'une pratique sociale. Incidemment, il arrive souvent qu'une telle unité terminologique se signale de par sa facture morpho-lexicale comme un mot savant, ne fût-ce que par la grâce de son étymologie gréco-latine, plus ou moins ésotérique. Il arrive aussi assez souvent qu'on ait affaire à des internationalismes. Mais ce ne sont là que des indices, inessentiels. Ainsi, par exemple, les mathématiciens (ou même les informaticiens) ne craignent-ils pas d'utiliser des mots du langage courant, en les affectant d'une définition spécifique (avec, il est vrai, les risques de confusion que cela comporte).

Quoi qu'il en soit, on pourrait penser qu'une fois qu'il aura donc repéré ladite unité terminologique, le traducteur n'aura qu'à aller chercher dans les glossaires de la discipline concernée l'équivalent en langue-Cible. Bien plus, la chose paraîtra d'autant plus aisée s'il s'agit d'un internationalisme, comme il y en a beaucoup dans la terminologie de nombreuses disciplines : il suffira, semble-t-il, de prendre alors son équivalent immédiat dans l'autre langue, où il constitue un calque le plus souvent tout à fait transparent qui vient en quelque sorte s'imposer de lui-même, comme s'il était à peine besoin de traduire…

Mais attention! il se pose une question préalable (sinon « préjudicielle »). Le signifiant terminologique répertorié comme tel a-t-il bien pour pendant le signifié conceptuel qui lui est « naturellement » attaché et qui relève précisément de 1a terminologie en question? Ou bien est-il employé en l'occurrence dans un sens plus ou moins décalé? en un sens métaphorique par exemple? Pour en juger, il conviendra d'aller au-delà de la seule saisie ponctuelle du signifiant de l'item terminologique considéré, dont la suite de caractères qui le constitue aurait pu tout aussi bien faire l'objet d'une reconnaissance automa-